

CONSEIL DE L'EUROPE
—
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
—

Prière d'adresser le courrier officiel:
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ou bien SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Please address official correspondence to the:
SECRETARY-GENERAL, or SECRETARIAT-GENERAL

Adresse télégraphique: EUROPA Strasbourg
Telegraphic address: EUROPA Strasbourg
Téléphone 534.00 à 09

Xop. 136.3
COUNCIL OF EUROPE
—
SECRETARIAT-GENERAL
—

2191

No 1410

Strasbourg, le 15 février 1952.

191

Monsieur le Représentant,

Objet: Emblème du Conseil de l'Europe.

A la demande de la commission du Règlement et des Prérogatives, il a été procédé parmi tous les Représentants, pendant les derniers jours de la troisième session de l'Assemblée à un referendum sur diverses propositions tendant à créer un emblème du Conseil de l'Europe.

Ce referendum a donné les résultats suivants :

48 Représentants ont, jusqu'aujourd'hui, renvoyé le questionnaire qui leur avait été remis.

Sur ces 48 Représentants, 2 ont estimé qu'aucun des projets présentés n'était acceptable, 16 n'ont retenu qu'une seule proposition, 14 ont classé les douze projets selon l'ordre de leurs préférences, comme il leur avait été demandé.

23 des 48 réponses, soit à peu près la moitié, indiquent en tête du classement le projet N° 1 : le drapeau du Comte Coudenhove, d'azur à soleil d'or, portant une croix de gueules. Ce projet arrive en outre deux fois en deuxième rang, deux fois en troisième rang, une fois en cinquième rang, une fois en sixième rang, une fois en dixième rang, une fois en onzième rang.

Parmi les remarques et suggestions se rapportant à ce projet, il faut noter les suivantes :

- a) L'emblème d'une institution comportant des Musulmans ne peut porter la croix (Remarque faite par un Représentant turc et un Représentant britannique).
- b) La forme générale pourrait être maintenue en ajoutant un croissant dans le coin supérieur gauche, lorsque l'emblème serait utilisé en pays Musulman;
- c) Le soleil et la croix devraient être dans le quart supérieur gauche;
- d) La croix pourrait s'étendre sur toute la largeur et la longueur du champ.

La deuxième proposition qui recueille le plus grand nombre de suffrages est le N° 7 (négatif du drapeau américain). Elle arrive 9 fois en premier rang, 6 fois en deuxième rang, 2 fois en troisième rang, une fois en quatrième rang, une fois en cinquième, trois fois en septième, une fois en huitième, neuvième et dixième rangs.

Parmi les remarques faites à son sujet, il convient de noter les suivantes :

- a) il est trop américain;
- b) il est bien parce qu'il est américain;
- c) le burelé doit être de 10 pièces et non pas de 13.

Les autres projets sont cités en premier rang :

Le N° 2, 5 fois.
Le N° 3, 2 fois.
Le N° 5, 1 fois.
Le N° 9, 1 fois.
Le N° 10, 2 fois.
Le N° 11, 1 fois.
Le N° 12, 2 fois.

./.

Parmi les remarques et suggestions se rapportant à ce projet, il faut noter les suivantes :

- a) L'emblème d'une institution comportant des Musulmans ne peut porter la croix (Remarque faite par un Représentant turc et un Représentant britannique).
- b) La forme générale pourrait être maintenue en ajoutant un croissant dans le coin supérieur gauche, lorsque l'emblème serait utilisé en pays Musulman;
- c) Le soleil et la croix devraient être dans le quart supérieur gauche;
- d) La croix pourrait s'étendre sur toute la largeur et la longueur du champ.

La deuxième proposition qui recueille le plus grand nombre de suffrages est le N° 7 (négatif du drapeau américain). Elle arrive 9 fois en premier rang, 6 fois en deuxième rang, 2 fois en troisième rang, une fois en quatrième rang, une fois en cinquième, trois fois en septième, une fois en huitième, neuvième et dixième rangs.

Parmi les remarques faites à son sujet, il convient de noter les suivantes :

- a) il est trop américain;
- b) il est bien parce qu'il est américain;
- c) le burelé doit être de 10 pièces et non pas de 13.

Les autres projets sont cités en premier rang :

Le N° 2, 5 fois.
Le N° 3, 2 fois.
Le N° 5, 1 fois.
Le N° 9, 1 fois.
Le N° 10, 2 fois.
Le N° 11, 1 fois.
Le N° 12, 2 fois.

./.

Parmi les remarques générales qui accompagnaient les réponses, on notera :

- a) le vert n'est pas à conseiller car cette couleur passe facilement;
- b) seul le projet Coudenhove est possible;
- c) seuls les projets 2 et 3 (croix d'argent sur champ de sinople, et croix de gueules sur champ d'argent) sont possibles;
- d) le projet N° 4 pourrait être utilisé, mais sans le blason de Strasbourg au centre;
- e) le projet 11 (drapeau rouge avec soleil d'or, et "Europa" en or) pourrait être retenu à condition de supprimer la main blanche; (deux réponses concordantes)
- f) l'idée d'un drapeau simplement étoilé, comme le N° 12, pourrait être retenue en changeant les couleurs (drapeau rouge à étoiles blanches). Cependant, il est trop servilement américain.
- g) 4 Représentants demandent que l'ensemble du problème soit réétudié.

J'ai tenu à vous mettre au courant des résultats de cette enquête, résultats qui seront soumis à la commission du Règlement et des Prérogatives lors de sa prochaine réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma très haute considération.

F. Garacciolo

F. GARACCILO

Secrétaire Général Adjoint
Greffier de l'Assemblée